



Meilleurs Vœux pour

L'année 2021 a été une année marquée par la poursuite de la crise sanitaire et nous avons connu couvre-feu, confinement puis déconfinement, avec port du masque tantôt obligatoire tantôt non.



En cette fin d'année la pandémie est toujours d'actualité et nous ne savons pas encore quand nous en verrons la fin, souhaitons que cela vienne très vite. Nous avons un grand regret et une frustration : ne pas avoir pu organiser en 2021 de rassemblements, donc de manifestations festives. Mais la covid n'a cependant pas arrêté l'action municipale, qui s'est traduite par des réalisations et des changements plus ou moins importants et visibles :

DES RÉALISATIONS ET DES CHANGEMENTS

- Ainsi, la toiture de l'église du Vieux-Bourg a été totalement refaite et sa charpente consolidée, le carrefour de la Mettrie et la rue de la Costière ont été aménagés

et sécurisés.

- Les abords de la stèle du Vieux-Bourg ont été réaménagés, la pose de barrières est venue interdire la circulation autour de l'église du Bourg.
- Au camping, nous avons veillé à revenir au strict respect de son règlement pour retrouver une harmonie visuelle qui tendait à se détériorer.
- La réouverture du local commercial communal (ancienne boulangerie) a vu l'installation d'un point de restauration.
- Un promoteur privé a réalisé sous le contrôle communal un lotissement de 6 lots dans le quartier de Saint-Pierre (le Hameau de la Tourelle) et en prévoit en 2022 un second de 10 lots à proximité.

- A l'école, nous avons réalisé des petits travaux et aménagements pour maintenir la bonne qualité de l'accueil des élèves et de bonnes conditions de travail pour nos agents.

LES GRANDS PROJETS COMMUNAUX

Le conseil municipal a travaillé sur les grands projets communaux :

- Les études en vue d'un futur lotissement communal de 9 à 10 lots (Le Courtil Saint-Pierre) ont été engagées ; elles se poursuivront en 2022 dans l'objectif de travaux de viabilisation fin 2022 et début 2023.
- La réflexion sur la restructuration de la salle polyvalente a abouti à la définition d'un projet. Une consultation a été lancée pour le choix d'un architecte en vue de travaux en 2023.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.
Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :

René BOUAN

Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Tout cela est mené par un conseil municipal où règne un esprit d'équipe, assidu aux réunions, à l'écoute des attentes de la population, bien épaulé par un personnel communal compétent et dévoué.

En 2022, nous poursuivrons nos actions et nos projets en veillant à ne pas accentuer la pression fiscale. Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Lormel.

Pour cette nouvelle année qui arrive, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans tous vos projets et activités.

La Municipalité

COMMUNIQUÉ

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2022 de la MUNICIPALITÉ : ANNULÉE

Le contexte sanitaire particulièrement dégradé vient, une nouvelle fois, perturber les traditionnels temps de convivialité de début d'année.

La priorité étant de préserver la santé de tous, nous avons pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux prévue le 8 janvier. Soyez assurés que dès que les conditions le permettront, nous nous retrouverons pour un beau moment de convivialité.

**Merci de votre compréhension.
Prenez soin de vous et des autres.**



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

**DU 14
DÉCEMBRE
2021**

Étaient présents :

AILLET Louis,
AUBIN William,
BOUAN Chantal,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine
MENIER Mireille,
NEUTE Françoise,
PLESTAN Sylvaine,
PORCHER Aurélie
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SCHMITT Thomas,
SORGNIARD Catherine
SUIRE Thierry.

• Des nouvelles de Dinan Agglomération :

Deux points méritent une attention particulière :

- Le conseil communautaire du 29 novembre 2021 a notamment décidé d'un renforcement en moyens humains (6 postes) du service Eau et Assainissement pour tenir compte de l'augmentation des besoins (passage de 26 à 64 communes lors de la création de Dinan Agglomération, exigences de l'État en matière de mise en conformité des réseaux et stations d'épuration supérieures vis-à-vis d'une communauté d'agglomération qu'à l'encontre de petites communes).
- La conférence des maires du 2 décembre a abordé le projet de pacte fiscal et financier solidaire. Celui-ci prévoit un fonds de concours intercommunal à nos projets d'investissement de 75 000,00 €.

• Divers achats ont été effectués :

- un désherbeur au gaz à air chaud pulsé afin d'aider au processus d'entretien effectué par les services techniques, pour un montant de 2 968,80 € TTC.
- un équipement complémentaire pour faciliter les activités de motricité en intérieur et extérieur à l'école, pour un montant total de 679,90 € TTC.
- un nouveau serveur pour sécuriser la sauvegarde des données informatiques

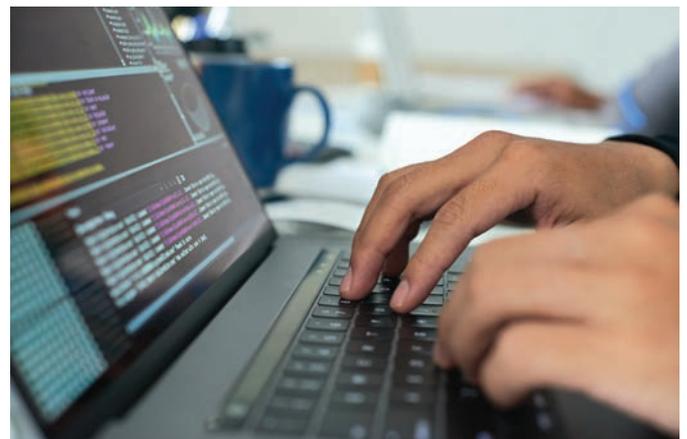
des services administratifs (celui en place datant de 2008) pour un montant de 2 028,00 TTC.

La séance est levée à 21h55.

• Prochain conseil municipal :

Vendredi 28 janvier 2022
à 20h

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■



* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

Retour sur l'enquête de satisfaction : le Réveil de Saint-Lormel « qu'en pensez-vous ? »

Tout d'abord merci à tous ceux qui nous ont donné leur avis. Sur les 485 questionnaires distribués, nous comptabilisons 76 retours soit près de 16 %.

Ces réponses vont nous permettre de mieux connaître vos attentes et faire évoluer notre bulletin dans la mesure de nos possibilités techniques et financières.

QUI SONT NOS LECTEURS ?

Le panel des personnes qui nous ont répondu est très varié :

- **de tout âge :**
8 % de 25-40 ans,
20 % de 40-60 ans,
46 % de 60-75 ans et
26 % de + 75 ans)
- **des actifs** (33%) & des retraités (67%)
- **des habitants de St Lormel** de plus ou moins longue date : (70 % de + 10 ans, 12 % entre 5 et 10 ans, 18 % entre 1 et 5 ans).

VOS RÉPONSES EN QUELQUES CHIFFRES

- 96 % des personnes qui ont répondu lisent « Le Réveil » à chaque parution
- 82 % le lisent en totalité
- 92 % sont satisfaits de la mise en page (8 % trouvent qu'il y a trop de textes)
- 93 % trouvent les rubriques globalement intéressantes
- 94 % trouvent les informations diffusées complètes
- 97 % sont satisfaits de la périodicité mensuelle
- 26 % souhaiteraient de nouvelles rubriques
- 93 % ne consultent pas la version numérique dispo-

nible sur le site internet de la commune

VOS SOUHAITS, DÉVELOPPER LES RUBRIQUES SUIVANTES :

- histoire de notre commune, découverte de notre commune
- parler des lormelois (anecdotes, présentation spécifique de métiers, témoignages d'anciens de Saint-Lormel et d'adolescents,)
- découverte de lieux insolites, randonnées
- environnement/faune/flore

QUELQUES RÉPONSES À VOS REMARQUES LIBRES :

- récapitulatif complet de l'état civil (naissances, mariages, décès) : Pour respecter les règles du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) - nouveau cadre juridique de l'Union Européenne qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel - nous ne pouvons plus publier l'identité

À quelle FRÉQUENCE lisez vous le bulletin municipal ?



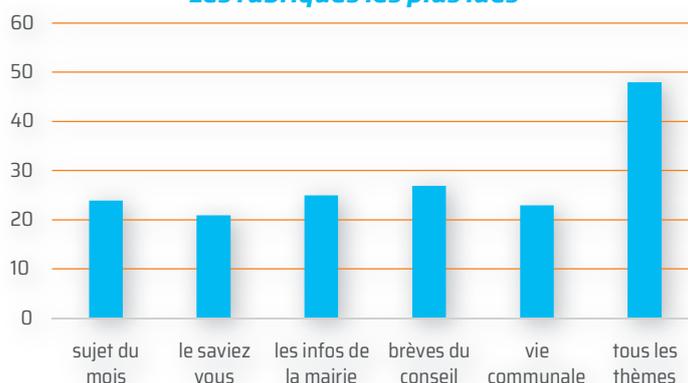
De quelle MANIÈRE lisez vous le bulletin municipal ?



Comment jugez-vous la MISE EN PAGE ?



Les rubriques les plus lues



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIENTOT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en JANVIER 2006 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

• **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

• **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Comment jugez-vous les RUBRIQUES du journal ?



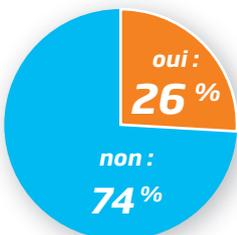
Les INFORMATIONS diffusées vous semblent



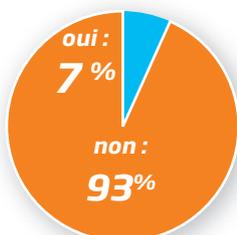
La PÉRIODICITÉ MENSUELLE vous convient-elle ?



Souhaitez-vous de NOUVELLES RUBRIQUES ?



Consultez-vous la VERSION NUMÉRIQUE du journal ?



des personnes concernées tant en matière d'état civil que d'urbanisme.

- manque de couleur : le surcoût pour une édition en couleur est important (+ 2120 € annuellement pour 11 numéros). Toutefois, nous allons répondre à cette attente en apportant de la couleur sur 2 numéros dans l'année.
- meilleure lisibilité : la mise en page en colonnes permet de placer 15 à 20 % de texte en plus par rapport à une mise en page sur une seule colonne. De plus les textes en plusieurs colonnes évitent la fatigue visuelle engendrée par de longs balayages sur une grande colonne.
- l'horaire des marées, conseils de jardinage, cuisine, courrier des lecteurs, devinettes... : notre bulletin ayant pour vocation de diffuser en priorité des informations relatives à la vie de la commune il est difficile d'y intégrer de telles rubriques que l'on peut trouver dans les magazines.
- arrivée de la fibre, économie d'énergie et aides possibles, mise en garde sur les arnaques : des informations ont été et continueront d'être données au fur et à mesure de l'actualité.
- donner la possibilité aux associations de s'exprimer dans le Réveil : chaque mois les associations reçoivent un message pour recueillir les éléments qu'elles souhaitent faire paraître (annonces de manifestations, retours sur événements, présentations ...) une place leur a toujours été et leur sera toujours réservée.
- votre souhait de parler des Lormelois (portraits ou témoignages d'anciens) : C'est une idée qui a été proposée en commission mais qui présente plusieurs difficultés et demande un investissement de type professionnel (recueil du témoignage avec prise de rendez-vous, recherche des bonnes questions, travail de retranscription avec l'accord de la personne interrogée, mise en forme éditoriale...) C'est un exercice qui ne nous semble pas adapté à la taille de notre commission et au rythme mensuel de notre journal.

Nous resterons attentifs à vos souhaits et continuerons de faire de notre mieux pour que « Le Réveil » reste une lecture agréable pour chacun d'entre vous.

Les membres de la commission de la communication

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **CALENDRIER DES PERMANENCES DU MEDIATEUR DE JUSTICE :**
Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider. Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- Mardi 4 janvier 2022 en la mairie de Pleudihen.
- Mardi 11 janvier 2022 en la mairie de Plancoët.
- Mardi 18 janvier 2022 en la mairie de Plouër.
- Mardi 25 janvier 2022 en la mairie de Ploubalay.

→ **COMICE AGRICOLE 2022**

Il aura lieu sur la commune de Saint-Lormel le samedi 3 septembre.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Tous les mois nous éditons 485 exemplaires de 8 pages imprimés en noir et blanc sur l'imprimante de la mairie. Le coût (papier, heures de secrétariat, mise en page, impression) est de 0,93 €/l'unité soit un coût annuel total de 4981,24 € (ce qui représente 5,52 € par habitant – sur la base de 901 habitants en 2021)

Prévention : les dangers du monoxyde de carbone

A l'approche des épisodes de froid, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Sur la période du 1^{er} septembre 2019 au 30 août 2020, 8 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements particuliers ont été déclarés dans le département des Côtes d'Armor impliquant 24 personnes dont 9 ont été transportées vers un service d'urgence.

À L'ORIGINE DU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de



ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES ?

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements

et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ?

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;**
- **Arrêter les appareils de combustion si possible ;**
- **Faire évacuer les lieux ;**
- **Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;**
- **Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.**

+ D'INFOS SUR :

sante.gouv.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **PROJET DE DEVIATION DE PLANCOET : CONCERTATION PUBLIQUE DU MERCREDI 15/12/2021 AU JEUDI 17/02/2022**

Une réunion publique : Jeudi 13 janvier 2022 19 h salle Kreuzau - rue du Buis à PLANCOET

Les permanences réalisées par le groupement de maîtrise d'œuvre en charge des études et les services départementaux :

- **Lundi 17/01/2022** de 14 h à 18 h à PLANCOET salle rubis - rue du Gl de Gaulle
- **Samedi 22/01/2022** de 9 h à 12 h à la mairie de ST LORMEL
- **Samedi 29/01/2022** de 9 h à 12 h à la mairie de PLUDUNO
- **Samedi 05/02/2022** de 9 h à 12 h à PLANCOET salle rubis - rue du Gl de Gaulle

Des ateliers thématiques à PLANCOET Salle Emeraude et Corail rue de la Madeleine

- **Mardi 18/01/2022** à destination des associations
- **Lundi 24/01/2022** à destination du monde agricole
- **Lundi 24/01/2022** à destination des acteurs économiques

Une exposition de panneaux d'information du 15/12/2021 au 17/02/2022 à PLANCOET Hall de la salle des fêtes rue de la Madeleine.

Les esquisses des tracés sont consultables à la Mairie de Saint-Lormel aux heures d'ouverture.



FORUM DES FORMATIONS : ORIENTATION DES COLLÉGIENS DE 3^E ET 4^E

Le samedi 15 janvier 2022 de 8h45 à 11h45 au collège Roger Vercel à Dinan (entrée rue Waldeck Rousseau)

Pour les collégiens et leurs parents, le CIO de Dinan en partenariat avec les collèges publics Chateaubriand de PLANCOET / P. Sebillot de MATIGNON / F. Broussais de DINAN / Val de Rance de PLOUER sur RANCE / J. Monnet de BROONS / La Gautrais de PLOUASNE / organise une journée Forum des formations avec le concours de 35 établissements de formations sur des filières générales, technologiques ou professionnelles.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **LES COMPAGNONS DU DEVOIR : JOURNÉES PORTES OUVERTES DU 14 AU 16 JANVIER ET DU 11 AU 12 MARS 2022.**

Venez rencontrer les Compagnons du Devoir pour découvrir leur modèle de formation en alternance et trouver votre voie parmi une trentaine de métiers concrets et utiles

Formateurs, apprentis et itinérants en cours de Tour de France seront sur place pour vous présenter leurs métiers et répondre à vos questions. Et si voyager fait partie de vos ambitions, profitez-en pour en apprendre davantage sur le Tour de France ! En raison de la situation sanitaire et afin de vous proposer une visite dans les meilleures conditions possibles, nous vous invitons à réserver un créneau de visite en visitant notre site web : <https://formezvousautrement.fr/Pass-sanitaire-obligatoire>
Contact : 02 98 05 19 73 ou au 0800 855 777 (appel gratuit). 22 rue de Verdun 22950 TREGUEUX.

→ **HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES**

• **PLANCOËT** ZA de Nazareth, 02 96 80 29 72, du 1^{er} novembre au 31 janvier. Lun. 9h - 12h · Mar., mer., ven. et sam. : 9h - 12h et 14h - 17h · Jeu. 14h - 17h

• **MATIGNON** Route du chemin vert, 02 96 41 12 63, du 1^{er} octobre au 31 mars. Mar., mer., jeu., ven. et sam. : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

COVID 19 :



OUVRONS NOS FENÊTRES, FAISONS SORTIR LE VIRUS DE CHEZ NOUS !

Même vaccinés, restons prudents et continuons à appliquer les gestes barrières.

OUVERTURE DU PASS CULTURE AUX MOINS DE 18 ANS.

Fort de son succès et de ses 750 000 bénéficiaires, le pass Culture s'adresse désormais aux jeunes dès le collège.

À partir du 7 janvier 2022, chaque jeune pourra bénéficier, dès 15 ans, d'un compte personnel pass Culture et d'un crédit associé.

Les jeunes de 15 à 17 ans, scolarisés ou non, recevront un crédit cumulable chaque année : 20 € l'année des 15 ans, 30 € l'année des 16 ans et 30 € celle des 17 ans.

Toutes les offres postées sur l'interface professionnelle à destination des jeunes majeurs seront également réservables par des mineurs, à l'exception des jeux vidéo et des offres numériques payantes, hors presse en ligne et e-books.



+ d'infos sur :



<https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/culture-sports/pass-culture-permettre-aux-jeunes-d-acceder-a-la-culture>

BARBOTONS DANS LA RIVIERE :



Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout-petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ».

En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse

des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

• Du lundi 7 février au vendredi 4 mars 2022. Du 7 au 20 février, pendant les vacances scolaires Zone B : 9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi

• Du 21 février au 4 mars : 14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)

En fonction des règles sanitaires du moment il se peut que la réservation et le pass sanitaire pour les adultes soient obligatoires. Informations à retrouver sur :

www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **L'ÉTAT CIVIL EN 2021 :**

Au cours de l'année 2021 nous avons enregistré :

- 4 mariages
- 11 naissances
- 11 décès (5 décès et 6 transcriptions)

→ **RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON : CAMPAGNE D'HIVER**

La campagne d'hiver des Restos du Coeur qui a débuté le jeudi 25 novembre 2021 se poursuivra jusqu'au jeudi 03 mars 2022

La distribution se fera chaque jeudi de 9h à 11h15.



Des nouvelles des écoles Saint-Lormel /Créhen



À SAINT LORMEL :

Les enfants n'ayant pas pu assister au traditionnel spectacle offert par les 2 communes aux enfants du RPI, le Père Noël a vite emprunté un « rapido » pour venir remettre cadeaux et friandises dans chaque classe.

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2022-2023 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Collectif LORMELIMELO



Après le Troc des plantes, le collectif LORMELIMELO propose une animation autour du LIVRE et de la LECTURE

s'inscrivant dans le cadre de l'évènement national impulsé par le Ministère de la Culture et intitulé LA NUIT DE LA LECTURE : **le samedi 22 janvier de 14h à 18h30 à la salle des mariages de la mairie de SAINT-LORMEL.**

Pour les enfants de 6 à 10 ans

entre 14h et 16h45 :

- 2 ateliers de fabrication de marque-pages
- 1^{er} atelier de 14h à 14h45
- 2^e atelier de 15h à 15h45

Ces deux ateliers seront suivis de 16h à 16h45 :

- D'une lecture de contes

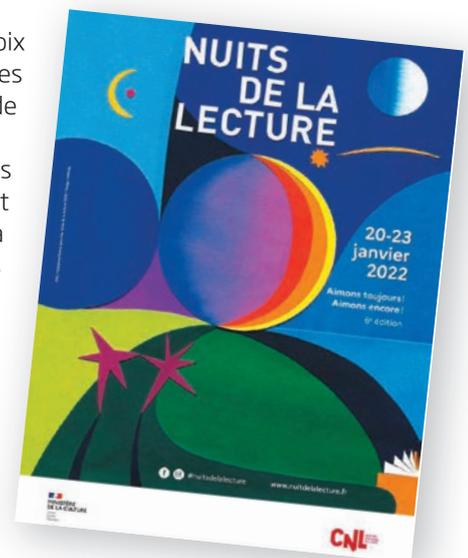
Pour les adultes

de 17h30 à 18h30 :

- Lecture de nouvelles à voix haute : avec des nouvelles d'Alain EMERY, écrivain de Bourseul.

Ces animations gratuites seront soumises au port du masque obligatoire et à la présentation d'un pass sanitaire, selon les mesures sanitaires en vigueur.

**Places limitées -
Merci de réserver.
N'hésitez pas à vous
renseigner auprès
de Dominique :**
**02 96 80 46 84 ou
Odile au 06 73 36 53 36.**



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ SAISON CULTURELLE DINAN AGGLO : PROGRAMMATION CULTURELLE PLANCOËT-PLÉLAN 2021/2022

RETROUVEZ NOTRE PROGRAMMATION DE FÉVRIER - MARS :

- « **Arpeggione** » de la Compagnie danse Louis Barreau, théâtre - Vendredi 4 février 2022 - 20h30 - Solenal à Plancoët.
- « **An irish story** » d'Une histoire irlandaise, théâtre - Vendredi 25 février 2022 - 20h30 - Solenal à Plancoët.

- « **Réalités** » de la compagnie Rode Boom, magie et mentalisme - Mardi 15 mars 2022 - 20h30 - Solenal à Plancoët.

Renseignements : 02.96.87.03.11 (Théâtre des Jacobins) ou 02.96.84.00.57 (Office de Tourisme de Plancoët) / saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr



VIE COMMUNALE : associations et entreprises



ATELIER VANNERIE :

• **Les cours de vannerie reprennent tous les jeudis à 14h, du 6 janvier au 7 avril 2022, à la salle polyvalente.**

Ils seront animés par Alfred Hamon, aidé de quelques personnes expérimentées. Si vous êtes intéressé, il suffit de vous munir d'un sécateur. Le pass sanitaire et une participation de 5€ pour la saison seront demandés.

Contact :

- Agnès : 06 45 75 65 35
- Alfred : 06 30 78 50 90

AMICALE LAÏQUE :

• **Vente de sapins :**

L'amicale laïque du RPI Créhen-St Lormel a organisé sa traditionnelle vente de sapins de Noël avec succès ! Merci à tous les participants...

• **L'esprit de Noël à l'école :**

À l'école, l'équipe pédagogique a tout fait pour créer l'esprit de Noël... Entre la fabrication des décorations de Noël, les chansons de Noël et les histoires de Noël... il paraît même qu'un petit lutin vert et rouge a passé toute une journée avec eux !

• **Un jardin féérique :**

Les yeux de nos petits élèves se sont aussi illuminés le temps d'un tour dans le jardin de Daniel Perrin... et dans son petit train ! Quelle chance nous avons de pouvoir profiter de telles animations à Noël, un grand merci à lui !

• **La Mairie a organisé la venue du Père Noël :**

De son côté, la Mairie a tout mis en œuvre pour organiser la venue du Père Noël à l'école, en avant-première... Comme à son habitude, il n'est pas venu les mains vides, et les enfants étaient tous contents de rentrer chez eux avec un joli sac rempli de confiseries. Un grand merci à la Mairie !

• **Galettes des rois :**



Après des vacances bien méritées, et pour aider les parents d'élèves à poursuivre le régime alimentaire des fêtes de fin d'année, l'amicale va proposer une vente de galettes des rois le 14 janvier !

• **Opération benne à ferrailles :**

L'action benne à ferrailles, quant à elle, aura lieu du 21 janvier au 4 février 2022 à Saint Lormel, sur le parking de l'église.

L'amicale remercie encore tous ceux qui concourent à laisser de super souvenirs dans la tête de nos petits élèves, et souhaite à tous une très belle année 2022.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

L'assemblée générale aura lieu le samedi 29 janvier à 11h

Ordre du jour :

- Bilan 2021
- Perspectives 2022

Verre de l'amitié

Pass sanitaire obligatoire.

COMITÉ DES FÊTES :

• **Téléthon**

Malgré beaucoup d'incertitudes, 2021 se classe parmi les meilleures années de nos nombreuses contributions au Téléthon cantonal: le bilan final est très bon, avec plus de 900 parts vendues, nous avons remis 1776 € le samedi soir. Un grand merci à tous les Lormelois pour leur générosité.

• **Assemblée générale**

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le samedi 29 janvier à 18h à la mairie de St Lormel. Toutes les personnes intéressées par nos activités ou souhaitant les découvrir sont les bienvenues. Pass sanitaire obligatoire.

Atelier d'initiation au découplage de livres :



• **Envie de partager son savoir-faire, Agnès SUIRE renouvelle l'initiation au découplage de livres le lundi 14 Février et le samedi 5 Mars de 14h30 à 17h30 à la salle à l'étage de la mairie.**

Envie de partager son savoir-faire, Agnès SUIRE renouvelle l'initiation au découplage de livres le lundi 14 Février et le samedi 5 Mars de 14h30 à 17h30 à la salle à l'étage de la mairie. Les places étant limitées, l'inscription au : 06 45 75 65 35 est obligatoire pour le 8 Février, pass sanitaire demandé.

Apporter 1 livre relié avec couverture rigide de 20 à 24 cm de hauteur et d'environ 400 pages, 1 crayon papier, 1 règle de 30 cm et 1 paire de ciseaux.

